PROCÉDURE
VÉHICULE OCCUPANT VOTRE STATIONNEMENT

Vous êtes locataire et avez constaté qu'une autre personne utilise votre place de stationnement? Nous comprenons que cette situation puisse être frustrante. Avant d'entreprendre des démarches officielles, nous vous invitons à suivre les étapes ci-dessous.

ÉTAPES À SUIVRE

1. Discuter directement avec la personne concernée

Dans la mesure du possible, nous vous recommandons d'entrer en contact avec la personne qui occupe votre place. Une conversation courtoise permet souvent de résoudre ce type de situation rapidement et efficacement.

2. Laisser une note sur le véhicule

Si la discussion ne mène à aucun résultat, vous pouvez laisser une note visible sur le pare-brise du véhicule. Mentionnez que la place est réservée et demandez poliment de ne plus l'utiliser.

Exemple :

Bonjour,

Vous êtes actuellement stationné sur une place de stationnement qui est réservée à un locataire de l'immeuble. Merci de bien vouloir libérer cet emplacement et de ne plus vous y stationner à l'avenir.

En vous remerciant de votre compréhension.

Cordialement,
Un(e) locataire de l'immeuble

3. Situation qui persiste

Si malgré vos démarches, l'occupation de votre place se poursuit, merci de nous en informer par courriel à **location@lachance.qc.ca** en précisant les éléments suivants :

- Le numéro ou l'adresse du logement de la personne concernée (si connu)
- Le modèle, la couleur et, si possible, la plaque d'immatriculation du véhicule

Nous pourrons ainsi intervenir de manière appropriée.